



HAL
open science

compte rendu de Chr. KÖRNER, Die zyprischen
Königtümer im Schatten der Grossreiche des Vorderen
Orients (2017)

Sabine Fourier

► To cite this version:

Sabine Fourier. compte rendu de Chr. KÖRNER, Die zyprischen Königtümer im Schatten der
Grossreiche des Vorderen Orients (2017). 2020, p. 403-407. hal-03432732

HAL Id: hal-03432732

<https://hal.science/hal-03432732>

Submitted on 17 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu

Christian KÖRNER, *Die zyprischen Königtümer im Schatten der Grossreiche des Vorderen Orients*, Colloquia Antiqua 20, Peeters (2017). ISBN 978-90-429-3507-5

L'ouvrage est issu d'une thèse d'habilitation soutenue à l'université de Bern. Il a gardé de l'exercice académique un aspect formel quelque peu scolaire: le sommaire est un plan détaillé; chaque sous-chapitre s'achève par une conclusion qui reprend point par point les thèmes abordés dans chacun des sous-sous-chapitres, et qui est elle-même reprise dans la conclusion du chapitre. L'exposé a du moins le mérite de la clarté. Les erreurs factuelles sont quasi-inexistantes¹. L'édition est impeccable et tous les outils nécessaires sont fournis au lecteur (notamment un index des auteurs et des personnages historiques, qu'aurait pu compléter un index des lieux). La liste des abréviations (uniquement bibliographiques), placée en début de volume, aurait trouvé une place plus pertinente avec la bibliographie. Cette dernière contient un nombre de références impressionnant, qui témoigne du travail de recherche accompli. On s'étonne de ne pas y retrouver deux ouvrages en grec: la compilation érudite des références à Chypre dans les textes grecs de K. HADJIOANNOU, *Η αρχαία Κύπρος εις τας ελληνικάς πηγάς*, Nicosie (1971-1983), et la synthèse d'A. SATRAKI sur les rois de Chypre (du Bronze récent au début de l'époque hellénistique), *Κύπριοι βασιλείς από τον Κόσµασο μέχρι το Νικοκρέοντα*, *Archaiognosia* 9, Athènes (2012). L'illustration est réduite: une carte et dix photographies touristiques de sites. On pourrait se contenter de regretter que le noir-et-blanc ne rende pas justice à la beauté des paysages, si ce choix n'était révélateur d'un parti-pris beaucoup plus gênant: la documentation archéologique n'a de fait, pour l'auteur, d'autre valeur qu'illustrative.

C'est affiché dès l'introduction (p. 1-10): Chypre aurait été étudiée par des archéologues mais délaissée par les historiens. Voilà une distinction disciplinaire qui ne manquera pas de surprendre (sauf, peut-être, dans le milieu académique germanique) et dont les présupposés épistémologiques (l'archéologie comme science auxiliaire et ancillaire de l'histoire?) apparaissent à tout le moins surannés. Voici donc une étude qui ne s'intéresse qu'à l'écrit et ignore délibérément la plus grande partie des sources, une démarche à l'ancienne, bancale ou borgne, que le recours à des «modèles» conceptuels discutables (rapport centre-périphérie, suzeraineté), sur lesquels on reviendra, peine à moderniser.

Le premier chapitre dresse le cadre, géographique et topographique. L'auteur adopte le modèle économique développé par Maria Iacovou, qui relie l'émergence

1. P.128, les dédicaces bilingues d'Androklès d'Amathonte ne s'adressent pas à Athéna.

et la stabilité d'un royaume à trois facteurs : l'accès à des ressources minières, la possession d'un port permettant l'exportation, une production agricole. Il reprend ensuite la question du nombre des royaumes (qui a changé au cours du temps) et de leur identification dans les listes assyriennes. L'hypothèse que les dix royaumes mentionnés n'épuisent pas la totalité des royaumes chypriotes du VII^e siècle (p. 48 et 54), si elle est théoriquement possible, apparaît toutefois peu vraisemblable.

Le deuxième chapitre s'intéresse à l'expression de l'identité, uniquement à partir des pratiques d'écriture et des mythes de fondation. Sur le premier point, il faut désormais consulter l'ouvrage de Ph.M. STEELE, *Writing and Society in Ancient Cyprus*, Cambridge University Press (2019) [voir *supra*, p. 385-390], que l'auteur ne pouvait pas connaître. L'apparente longévité de l'écriture syllabique est, en effet, remarquable (p. 78-80), mais s'agit-il véritablement de continuité ? Il est tout de même intéressant que les signes attestés sur les sceaux de Paphos, outre leur caractère isolé, ne soient pas en écriture paphienne, mais en syllabaire commun. On a moins affaire à une subsistance qu'à un *revival*, de portée symbolique et traditionnaliste, caractéristique de la période romaine. Le même phénomène est sensible dans le domaine phénicien, comme le montre la bilingue d'Arados, bien étudiée par Fr. Briquel Chatonnet². Sur le deuxième point (les mythes de fondation), l'auteur adopte une position critique, certes justifiée dans son refus de chercher dans l'archéologie la preuve de la véracité des mythes, mais peut-être un peu réductrice. Il y a plus, dans le mythe de Teukros, qu'une volonté d'expliquer un nom (p. 114) et la référence au cycle troyen peut très bien être antérieure à la fin du VI^e siècle av. J.-C. (p. 115)³. De fait, si les rois salamiens ont pu mobiliser ce mythe, c'est qu'il était connu et partagé.

Les deux chapitres suivants s'intéressent à l'histoire événementielle selon un ordre chronologique. Le troisième traite des royaumes entre le VIII^e et le VI^e siècles av. J.-C. ; le quatrième de la période classique (V^e-IV^e siècles). Le « concept » de suzeraineté et celui, lié, des rapports entre centre et périphérie, y sont mobilisés dès la période de domination assyrienne, pour justifier, entre autres, que Chypre ait pu accueillir sans dommages la fuite de Lulî (p. 179). On remarque que le roi sidonien tombé en disgrâce emprunte le même chemin qu'avant lui de hautes personnalités de la cour hittite⁴. Du Bronze récent au VIII^e siècle, de la domination hittite à la domination assyrienne, on peut se demander si l'île n'a pas servi de lieu d'exil forcé, terre de déportation plutôt que de fuite. La période classique est la mieux documentée. L'auteur, en étudiant la révolte ionienne (dont il souligne

2. « Les inscriptions phénico-grecques et le bilinguisme des Phéniciens », *CRAI* 2012, p. 619-638 (p. 637-638).

3. Cette datation ne reposant que sur le *terminus ante quem* fourni par les références chez Pindare et Eschyle.

4. R. LEBRUN, « Présence hittito-louvite dans les îles de l'Égée orientale », dans Chr. CANNUYER (éd.), *L'île, regards orientaux*, Acta Orientalia Belgica, Lille (2013), p. 149-153 (p. 151).

avec pertinence qu'il s'agit plutôt d'une révolte des Chypriotes qui appellent les Ioniens, eux-mêmes révoltés, à l'aide) ou la guerre de Chypre, retrace avec précision le cours des événements et déconstruit l'hypothèse de conflits motivés par des raisons ethniques (Phéniciens médophiles contre Grecs friands de liberté).

Le dernier chapitre est une synthèse sur la royauté chypriote des v^e et iv^e siècles av. J.-C., envisagée d'abord sous l'angle de l'historiographie (moderne⁵ et antique). Suit une étude détaillée des formes et des manifestations de la royauté chypriote, dans la titulature, dans l'organisation et l'exercice du pouvoir, ainsi que dans le rôle économique, guerrier et religieux du roi. Les rapports entre le roi et la *polis* suscitent une analyse nuancée. Comme le souligne l'auteur, les textes mentionnant la *polis* (ou le peuple), en grec et en phénicien, sont rares et ils apparaissent seulement dans des contextes de crises. Il est donc difficile, à partir de ces éléments, de caractériser les royaumes chypriotes comme des *city-states*. L'auteur fait montre de la même prudence concernant l'interprétation politique des manifestations culturelles royales. Je maintiens toutefois mon interprétation de la dédicace de Lédra (p.362-363), qu'il rejette : certes, le dédicant n'est pas le roi Nicoclès lui-même, mais peut-on imaginer l'érection de la statue du roi de Paphos dans un sanctuaire du royaume d'Amathonte ou de celui de Salamine ? Pourquoi considérer que la dédicace de Nicocréon à Argos révèle la façon dont le roi salaminien souhaitait se voir représenté (p.375), et refuser cette hypothèse pour Nicoclès à Lédra ? L'analyse s'achève sur la conclusion, un peu décevante, que les royautés chypriotes exercent une forme de pouvoir « traditionnelle ».

La conclusion reprend, de façon systématique et synthétique, les points abordés dans le développement.

Les sources écrites étudiées sont avant tout grecques, et pour une bonne part, étrangères à l'île. Le point de vue adopté est nécessairement hellénocentrique⁶. Or, l'histoire de Chypre à l'époque des royaumes doit aussi être étudiée à l'aune des royaumes voisins du Levant, et non pas seulement depuis Athènes. L'existence d'une identité kitiienne est curieusement niée, parce qu'elle ne s'exprime pas, à la grecque, par un mythe fondateur (p.123-124), et alors même qu'une identité phénicienne insulaire apparaît clairement, en particulier dans les théonymes et

5. On peut ajouter une référence à A. CANNÀVO, « Towards a History of the Histories of Cyprus », dans I. HADJIKYRIAKOS, M.G. TRENTIN (éds), *Cypriot Cultural Details. Proceedings of the 10th Post Graduate Cypriot Archaeology Conference*, Oxford et Philadelphie (2015), p. 161-177.

6. Il est ainsi curieux de lire qu'il est « révélateur que la première mention écrite des royaumes chypriotes apparaisse dans une source orientale et non pas grecque » (p.401) : quelle source historique grecque pourrait-on attendre pour le viii^e siècle av. J.-C. ?

les épicièles⁷. Des origines à la fin, la disparition des États-royaumes, celle de la langue et de l'écriture qui en signalaient l'identité sont aussi des traits partagés avec les royaumes phéniciens.

Autre conséquence de l'approche choisie, qui ne mobilise que les sources écrites : les royaumes chypriotes ne sont étudiés que pour la période qui va de la fin du VIII^e (date de leur première attestation sur la stèle de Sargon) au IV^e siècle av. J.-C. L'époque géométrique, essentielle, est ainsi rejetée hors de l'histoire. Non pas rejetée parce qu'il n'y aurait pas de royaume chypriote à cette époque, mais simplement ignorée. L'auteur ne prend pas parti dans le débat qui entoure la date de naissance des royaumes, il esquive la question⁸. De même, la focalisation sur les sources écrites, indigentes avant l'époque classique, tend à essentialiser les royaumes dans leur forme des V^e-IV^e siècles av. J.-C., sans prendre en considération les nécessaires évolutions diachroniques. Il est difficile, en ne s'intéressant qu'à deux siècles (et en réalité pour l'essentiel au IV^e), d'affirmer que la royauté s'est maintenue sans remise en question pendant des siècles (p.381). C'est d'autant plus douteux qu'on possède dans les sources écrites l'écho de conflits internes (notamment à Salamine), qui peuvent indiquer le contraire (ce sont les sources grecques qui les présentent, de manière partielle et réductrice, comme des conflits de palais...).

Le recours à des « modèles », censés articuler conceptuellement un travail de forme traditionnelle, par ailleurs solide et argumenté, apparaît un peu vain. Quel est l'intérêt d'employer la notion de suzeraineté, tout de même ancrée dans un contexte médiéval d'Occident où importe, certes, une relation d'homme à homme, mais qui est aussi liée à une cérémonie particulière, à une propriété foncière (un fief) et à une pratique sociale (celle du compagnonnage de combat) ? Appauvri par sa généralisation, le terme n'a plus d'efficacité herméneutique. On peut, de la même façon, s'interroger sur le besoin de mobiliser la notion de rapports entre centre et périphérie (à rebours des connectivités prisées dans la recherche actuelle) si elle sert seulement à montrer que les rois chypriotes disposaient d'une « marge de manœuvre » sous la tutelle des empires.

En somme, l'ouvrage est une somme savante, une compilation utile de sources écrites (on apprécie notamment les tableaux synthétiques : p.47 [sources mentionnant les royaumes] ; p.118-120 [mythes de fondation] ; p.259 [histoire événementielle de la guerre de Chypre] ; p.319-320 [inventaire des anecdotes

7. Il est tout de même remarquable que le toponyme Alashiya, qui était le nom de toute l'île de Chypre au Bronze récent, ait survécu dans les sources phéniciennes (et, dans l'état actuel de la documentation, uniquement phéniciennes) insulaires : voir M.G. AMADASI GUZZO, J.A. ZAMORA, « The Phoenician name of Cyprus: New evidence from Early Hellenistic times », *Journal of Semitic Studies* 63/1 (2018), p. 77-97.

8. Ce qui est curieusement présenté, p.298, comme un dépassement du débat.

concernant des rois chypriotes mentionnées dans les sources grecques]), qui offre souvent des analyses pertinentes et nuancées. Un ouvrage ressource.

Sabine FOURRIER
HiSoMA-UMR 5189
MOM, Lyon
sabine.fourrier@mom.fr

